

FSDIE

CVEC

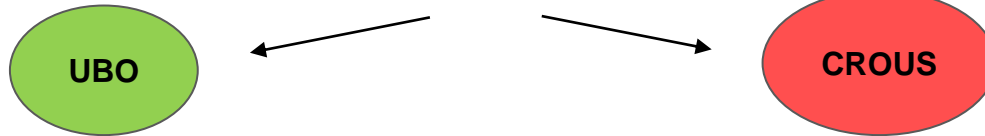
PepSE

Financements possibles

Culture
Actions

ELAN

Autres
financements



Pour qui ?

Étudiants, assos et services de l'UBO exclusivement

Pour faire quoi?

Toutes actions, projets ou initiatives qui visent à améliorer **la vie de campus**.

Comment ?

Pour effectuer sa demande :
[Formulaire en ligne](#)

Pour qui ?

Étudiants, associations étudiantes et institutions étudiantes

Pour faire quoi?

Toutes actions, projets ou initiatives qui visent à améliorer **la vie de campus** ayant une portée **régionale**

Comment ?

Pour effectuer sa demande : [Formulaire à remplir](#)
Par mail à : cve@crous-rennes.fr

Date limite dépôt des dossiers	Date des commissions
15 novembre 2022	22 novembre 2022
14 février 2023	7 mars 2023
15 mai 2023	5 juin 2023

Culture Actions

Financement par le CROUS



Pour qui ?

Etudiant seul, groupe d'étudiants ou association étudiante

Pour faire quoi ?

Tous projets et initiatives étudiantes entrant dans un des 4 grands axes :

- L'engagement et la solidarité
- L'action culturelle
- Jeune talent : mise en valeur de la création artistique
- La culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

Attribution d'un montant de maximum **800 €**

Comment ?

Critères d'éligibilité

- Projet étudiant
- Projet novateur
- Présence d'une dynamique d'animation de la vie étudiante, avec un impact sur le territoire universitaire / le campus
- Cofinancement d'autres partenaires publics ou privés

Pour effectuer sa demande : [Dossier Culture Actions 2022-2023](#)

Puis par mail à : culture.clous@crous-rennes.fr

Date limite dépôt des dossiers	Date des commissions
20 octobre 2022	10 novembre 2022
5 janvier 2023	26 janvier 2023
7 mars 2023	28 mars 2023
20 avril 2023	11 mai 2023

Financement par l'UBO

Pour qui ?

Associations labellisées ASSO UBO

Pour faire quoi ?

Projet à caractère culturel, sportif, social ou humanitaire, non lucratif, qui implique la participation des étudiant-e-s de l'UBO et s'adresse prioritairement aux étudiant-e-s de celle-ci.

Projets tutorés non éligibles

Comment ?

- Projet établi sur les documents fournis par la DEVE (disponible sur l'ENT)

Délai dépôt

- Projet déposé au plus tard, 3 semaines avant la date de la commission

Pour effectuer sa demande : [Base de données des assos étudiantes](#)

Date limite dépôt des dossiers	Date des commissions
23 septembre 2022	7 octobre 2022
31 octobre 2022	15 novembre 2022
20 février 2023	2 mars 2023
25 mai 2023	8 juin 2023

PEPSE



Pour qui ?

Etudiant.e.s, associations, habitant.e.s brestois.e.s, particuliers .. Etc

Pour faire quoi ?

Projets ou initiatives autour de la Culture, la Solidarité, le Sport et le Développement Durable faisant l'objet d'un engagement citoyen et ayant des retombées pour le public étudiant ou soit ouvert sur la ville.

Comment ?

- Accompagnement de projet
- Soutien logistique et financier
- Mise en relation avec nos partenaires
- Relais de communication

Pour effectuer sa demande : [Formulaire de demande d'accompagnement](#)

A déposer maximum **1 semaine** avant la date de la commission

Dates comités PepSE
mardi 15 novembre 2022
mardi 13 décembre 2022
lundi 31 janvier 2023
lundi 7 mars 2023
lundi 16 mai 2023

Pour qui ?

Jeunes de 11 à 30 ans de Brest et Ville de Brest Métropole portant un projet individuel ou collectif, libre ou en association

Pas d'association nationale

Projets tutorés éligibles à hauteur de 50% de l'enveloppe Ville

Pour quoi faire ?

Animer la vie locale et créer du lien social

Comment ?

Autres critères

- Taux de financement du projet autre que public (privé, mécénat, etc.) d'au moins 20 % obligatoire.
- Le même type de projet, mené par les mêmes jeunes, ne peut être financé qu'une fois
- La demande l'aide ne peut excéder 3 000 €

Après dépôt du dossier : passage devant un jury, qui attribue une subvention en fonction de la pertinence de la candidature.

*Pour effectuer sa demande, s'inscrire **obligatoirement** sur la plateforme « Projets Jeunes en Finistère »*

Autres financements

Par une composante :  Université de Bretagne Occidentale

Pour qui ?

Associations labellisées ASSO UBO


Pour quoi ?

Projet ayant des retombées pour les étudiants, l'UBO et la composante.

Comment ?

Les associations peuvent déposer des demandes de financement auprès de la direction de la composante dont elles dépendent.

[Demande de subvention composante](#)

Via la plateforme « Jeunes en Projets »  MÉTROPOLÉ & VILLE

Moteur de recherche en fonction :

- Du type d'aide
- Du lieu
- Du type de projet

Pour effectuer sa recherche : <https://jep.bzh/les-aides?territoire=finistere>